



LA FORMATION...

ACTION !

La formation, un investissement d'avenir.


Entre deux réformes, la demande en formation professionnelle, après avoir chuté, semble désormais connaître une timide relance. En effet, même s'ils sont toujours les bienvenus, les financements par les OPCAs semblent moins conditionner la mise en place d'une formation dès lors que celle-ci s'avère d'un intérêt pour le salarié et l'entreprise.

La formation professionnelle est considérée de plus en plus comme un investissement à terme par l'entreprise.

De par la qualité reconnue de ses formations, FCBA est votre outil d'investissement dans le maintien des compétences et l'évolution professionnelle de vos salariés.

Votre OPCA est désormais plus qu'un organisme collecteur, il est aussi votre conseiller formation.

De par le rapprochement des OPCAs et des Branches Professionnelles, des dispositifs de financements de formations sont mis en place sur des formations sélectionnées tant en INTERENTREPRISES (plusieurs entreprises) qu'en INTRA-ENTREPRISE (dans l'entreprise). Ces dispositifs très incitatifs favorisent les TPE et PME selon leur taille.

Ainsi deux parcours métiers dont un CQP (puériculture) et des formations INTRA sur le maintien des compétences dans les industries de la première transformation du bois proposés par FCBA ont été retenus par OPCALIA. Vous trouverez le logo OPCALIA  devant la formation correspondante, ainsi que les modalités d'inscription.




Jacques BOULAY
Responsable pédagogique

Gaël LE QUELLEC, nouveau directeur Clients et Formation, à votre écoute pour préparer vos compétences de demain

Autour de Gaël LE QUELLEC, son nouveau directeur, **l'équipe Commercial** est au complet pour vous écouter et vous accompagner dans le montage de formations adaptées à votre projet de développement qu'il soit d'entreprise ou personnel.

Bonne lecture, bonnes formations ...

SOMMAIRE

- 03** | Les atouts de FCBA
- 04** | Un site dédié à la Formation
- 05** | Nouveautés 2019
- 06** | Partenaires
- 07** | Formations thématiques Ameublement
- 17** | Agenda des formations interentreprises 2019 
- 19** | Parcours métiers 
- 20** | Conditions Générales de Vente
- 21** | Renseignements pratiques
- 22** | Nos secteurs professionnels
- 23** | Contacts



NOUVEAUTÉS

2019

Les évolutions réglementaires et les nouveaux marchés, surtout à l'international, exigent une constante adaptation dans la conception des produits.

C'est pour répondre à vos besoins que nous adaptons également notre offre de formation en permanence. La plupart de nos formations sont réalisées en intra-entreprise (dans l'entreprise) à partir des compétences que nous trouverez listées ci-après. Nos formations sont totalement adaptées aux enjeux de votre entreprise, avec des applications concrètes que vos produits le cas échéant.

Investir en formation, c'est gagner en autonomie, développer des compétences techniques et transversales et garantir ainsi l'avenir en assurant les marchés actuels et en s'ouvrant à de nouvelles perspectives.

Dans ce catalogue vous trouverez un inventaire large de plus de 40 formations relevant de la compétence de votre institut technologique : une offre variée et souple dans tous les domaines techniques de l'entreprise ; des stages pratiques animés par des formateurs spécialistes et disponibles ; une équipe à l'écoute de vos préoccupations vous orientant dans vos choix de formation et vous conseillant en cas de souhait d'évolution professionnelle.

Bonne lecture...



Valérie GOURVES
Directrice du Pôle Ameublement

PLUS D'INFOS

Sur le site formation.fcba.fr | contact : formation@fcba.fr